



Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts

Natura 2000 : charte et contrat

Assemblée Générale Association syndicale des Marais de la basse vallée de la Vie

Le 6 septembre 2023

Sophie MIRAMONT – Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
smiramont@baie-bourgneuf.com

Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf



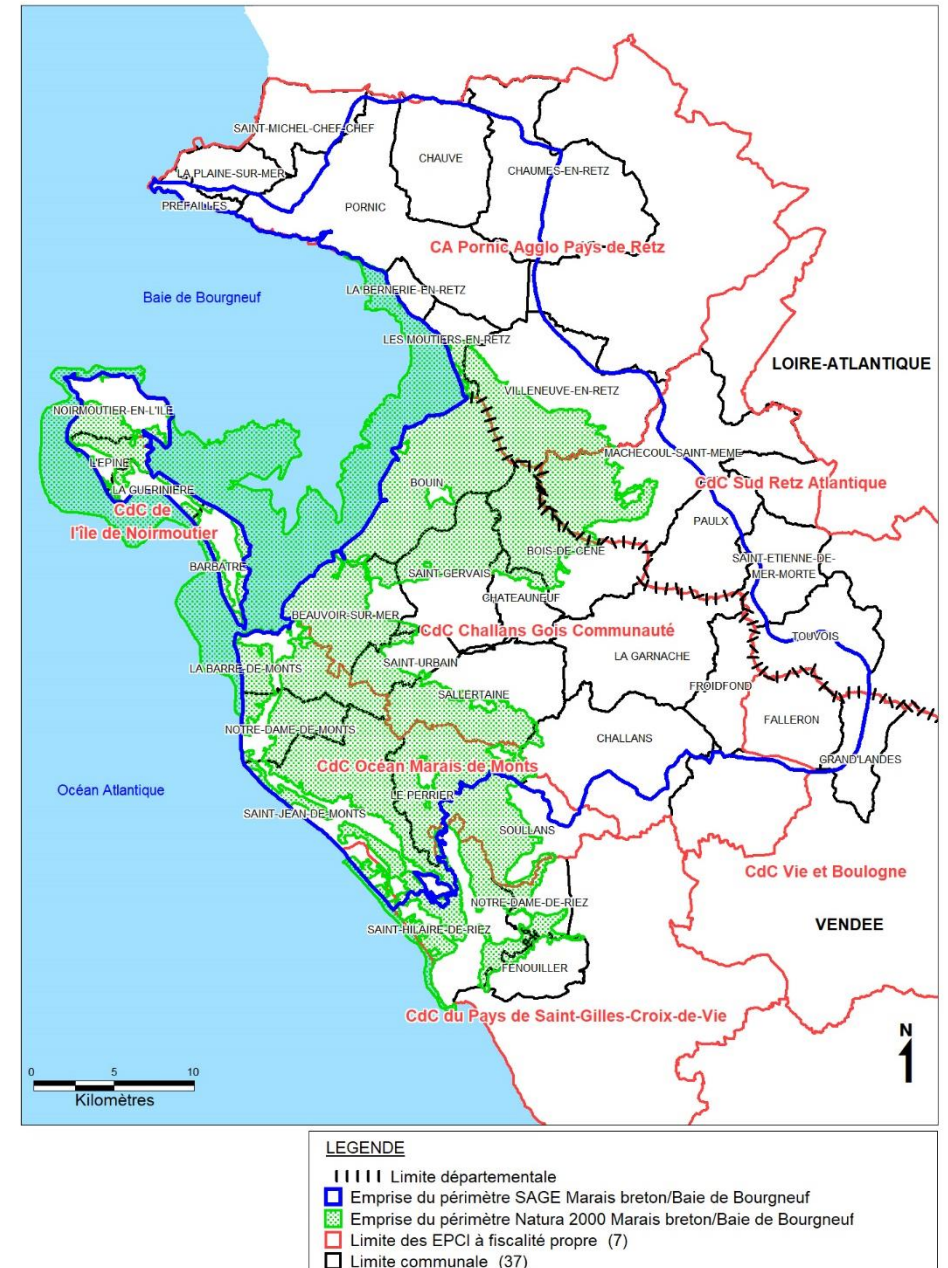
Créé le 1^{er} avril 2019 à la suite de l'Association de la baie de Bourgneuf

7 communautés de communes adhérentes

Deux territoires :

- Bassin versant de la baie de Bourgneuf
- Zone Natura 2000

→ Zoom sur Natura 2000



Natura 2000

Objectif : Maintenir ou améliorer l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire

Pour chaque site, un **Document d'Objectifs** (DOCOB)
→ liste les actions à réaliser

Pour les lagunes :

- Préserver une mosaïque d'habitats en marais salé
- Favoriser l'accueil et la nidification des oiseaux

N°	Priorité	Secteur	Intitulé
1	***	Marais	Encourager les activités agricoles favorables à la biodiversité (élevage extensif)
2	***		Entretien du réseau de fossés tertiaires
3	***		Gestion concertée et différenciée des niveaux d'eau permettant la conservation des prairies humides
4	**		Maintenir une mosaïque de milieux dans le marais salé
5	**		Aménager et maintenir les mares d'eau douce
6	**		Création de jachères tournantes pour le Hibou des marais et le Busard cendré
7	*		Fauche des prairies de bossis des marais salants
8	*		Garantir la quiétude des reposoirs de marée haute et des sites de nidification
9	*	Plans d'eau	Améliorer la capacité de reproduction des anatides sur les stations de lagunage
10	**	Roselières	Restauration et entretien des roselières
11	**	cultures	Préservation des populations de Busard cendré
12	**		Retour à la prairie naturelle (reconversion terres arables)
13	*		Conciller l'activité agricole et la présence de la Bernache cravant
14	***	Forêts	Favoriser le maintien des zones de plaines favorables à l'Enquievent d'Europe
15	**		Maintien de plusieurs classes d'âge dans les peuplements forestiers
16	*		Préservation de zones de quiétude favorables à la nidification de l'Autour forestier
17	***	Plages et dunes	Organisation de la fréquentation du public dans les massifs dunaires à enjeux forts
18	***		Rationalisation des accès aux plages à enjeux forts
19	**		Aménagement et surveillance des colonies de nidification du Gravelot à collier interrompu
20	*		Expérimentation de la gestion des arrières dunes par le pâturage extensif
21	***	Vasières de la baie de Bourgneuf	Améliorer la fonctionnalité biologique de la vasière
22	**		Améliorer la fonctionnalité biologique des prés salés et favoriser leur développement
23	**		Favoriser la nidification des oiseaux dans les zones ostréicoles
24	*	Ensemble du site	Améliorer les connaissances sur les populations d'oiseaux
25	***	Ensemble du site	Assurer le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs
26	**	Ensemble du site	Communiquer sur les enjeux environnementaux et les actions réalisées ou à mettre en œuvre

Natura 2000 : des outils pour tous !

- Les contrats Natura 2000
- La charte Nature 2000
- *Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)*

Et les bons gestes !!

Les contrats Natura 2000 : pourquoi pas vous ?

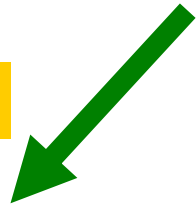
Signataire : un propriétaire ou un gestionnaire, sur la base du volontariat

Où ? Sur des parcelles non déclarées à la PAC

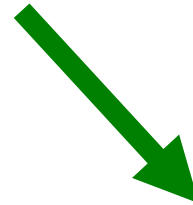
Contrat d'engagement de 5 ans sur la base d'un diagnostic gratuit

Pour répondre aux objectifs des DOCOBs de préservation des habitats et des oiseaux

Financement jusqu'à 100%



Engagements rémunérés : entretien de mares, curages locaux de fossés, arrachage de plantes invasives, création d'îlots de nidification en lagunes....



Engagements non rémunérés : pas de plantation d'invasives, pas d'artificialisation du milieu...

Exemple d'un contrat Natura 2000 avec un particulier

Restauration de 5 bassins (13 342,80 €)

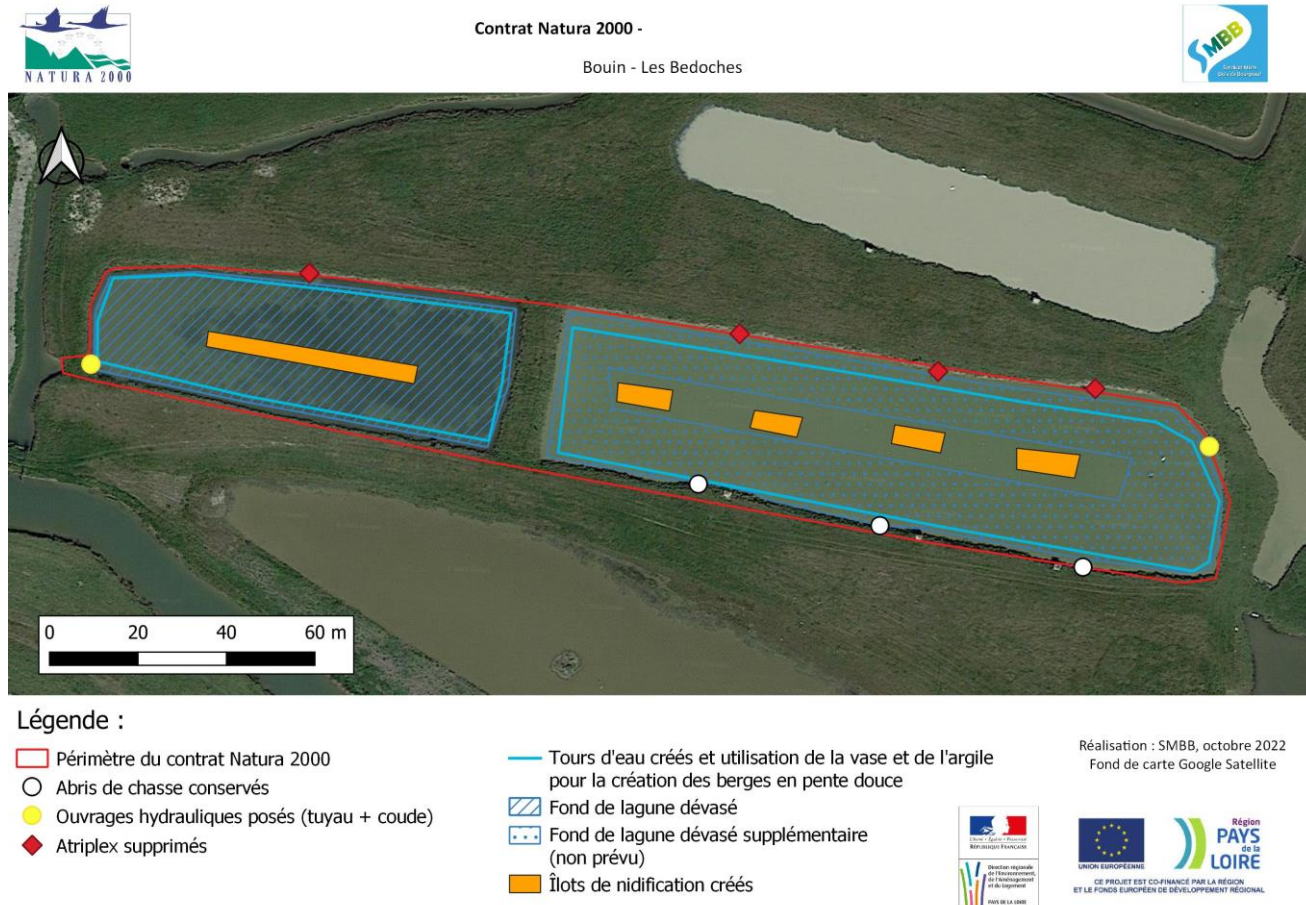
Travaux :

Désenvasement de 5 bassins
Pose d'ouvrages hydrauliques)
Création d'un tour d'eau
Remise en pente douce des berges
Création d'îlots de nidification



Objectif :

- Amélioration de l'habitat « lagunes »
- Nidification de l'Avocette élégante



Exemple d'un contrat Natura 2000 avec un particulier



Avant les travaux



Pendant les travaux

Exemple d'un contrat Natura 2000 avec un particulier



Après les travaux

Avocette avec ses 3 poussins



La Charte Natura 2000

S'adresse à tous les propriétaires en zone Natura 2000

Adhésion volontaire de 5 ans

Le contractant s'engage à poursuivre des « bonnes pratiques »

L'adhésion permet l'exonération de Taxe sur le foncier non bâti sur 5 ans

La Charte Natura 2000

En marais

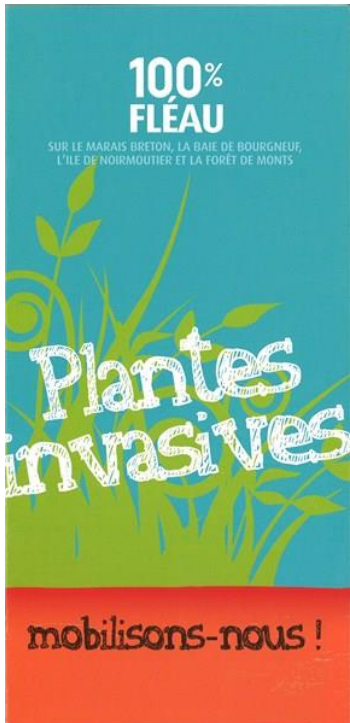
- Ne pas introduire d'espèces exotiques envahissantes et contribuer à leur destruction
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires, fertilisants organiques ou minéraux
- Ne pas boiser, retourner ou mettre en culture les prairies de marais
- Pérenniser les modes de gestion favorables au maintien des habitats de marais (pâturage extensif, curage adapté, entretien des mares et des roselières)

En 2023 : 13 chartes en cours pour 389 hectares !

Avoir les bons gestes chez vous

Les espèces exotiques envahissantes végétales :

Baccharis, Yucca, Herbe de la pampa, Jussie...



N'EN PLANTEZ PAS !

Le marais est un milieu ouvert: évitez de planter des haies et arbres



Avoir les bons gestes chez vous



Mares- fossés: les entretenir c'est indispensable (tous les 10 ans en respectant le milieu, hors période de nidification)

Préservez les **prairies de marais** et les **roselières**

Favorisez le **maintien d'eau** sur les prairies

Pratiquez le **pâturage extensif** (attention au chargement!) et une **fauche tardive**

Pour toutes questions, conseils de restauration
n'hésitez pas à nous contacter



Merci de votre attention

Sophie MIRAMONT – Chargée de mission Observatoire de la biodiversité

contact@baie-bourgneuf.com

02.51.39.55.62